

La sécurité foncière
DAF/SDAJ/SMA/BJD

MISSION D'AMENAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

(Créée par Décret N° 77/193 du 23/06/77 Modifié et Complété par Décret N° 82/599 du 25/11/82)

B.P. 1248 YAOUNDE - TEL: 222.22.31.13 /222.22.21.02/222.23.13.23/ FAX: 222.23.31.90

Web: www.maetur-cameroun.com

COMMUNIQUE N° 2018/008/MAETUR

Portant publication du résultat de l'Appel d'Offres National Ouvert
N° 2018/006/CIPM/MAETUR du 25/06/2018.

Le Directeur de la MAETUR communique :

Les Entreprises ayant soumissionné à l'Appel d'Offres National Ouvert N° 2018/006/CIPM/MAETUR du 25/06/2018, pour la réalisation des travaux bornage des parcelles et bâtiments et l'élaboration des états descriptifs de division des logements construits sur le site de Mbanga Bakoko dans le cadre du programme gouvernemental de construction des logements sociaux à Douala (Opération 1022) :

- lot 1 : Immeubles N° 1 à 15 ;

- lot 2 : Immeubles N° 16 à 26 ;

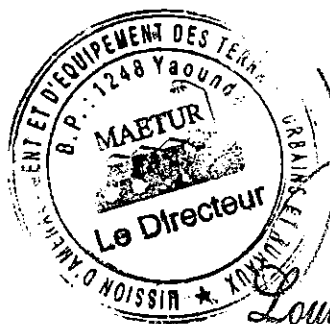
sont informées que ledit Appel d'Offres est déclaré infructueux.

Lesdites Entreprises sont priées de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés sis à la Direction Générale de la MAETUR, deuxième étage porte 401. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

Louis Roger MANGA

Directeur de la MAETUR



Louis Roger Manga